



# SECURITE EN IRM

Formation en présentiel - 2 jours

16 et 17 Mars 2026

# Prendre en charge les DMI en sécurité

En collaboration avec



Salle de formation Roger HUSSON AFPPE, 47 avenue Verdier 92120 MONTROUGE

Contacts et renseignements 01 46 89 36 34

https://new.afppe.com/formations/siege.asso@afppe.com

MAJ 15/03/25

### **INFORMATIONS**

#### Lieu et accès

47 avenue Verdier, 92120 MONTROUGE

<u>Métro</u> ligne 4 - Mairie de Montrouge

<u>Voiture</u> Parking public Indigo Verdier, 29 avenue
verdier 92120 Montrouge (payant)

#### Personnel concerné

Manipulateurs d'électroradiologie médicale, cadres de santé des secteurs publics et privés

#### **Prérequis**

Être titulaire, ou en cours de préparation d'un diplôme d'exercice de manipulateur (trice) d'électroradiologie médicale

Formation en présentiel 2 jours - 14H00

#### **Thématique**

- Prise en charge des dispositifs médicaux implantés en IRM
- Application du décret n° 2016-1074 sur la pratique quotidienne du métier de manipulateur à l'IRM

#### Tarifs et inscriptions <u>afppe.com/nosformations</u>

Adhérent AFPPE : 550,00€\* Non adhérent AFPPE : 650,00€\*

Nombre de places: 15

Clôture des inscriptions: 10 Mars 2026

- \*Programme soumis à modifications ou annulation en fonction du nombre de participants
- \*\* Déjeuner non inclus

#### Responsable pédagogique

Guillaume TRAINAUD Cadre de santé, CHU Poitiers

#### Moyens pédagogiques

Présentations sur supports numériques Interventions de professionnels Discussions de groupe - Questions/réponses Ateliers pratiques

#### Traçabilité

Traçabilité de la présence par émargement

#### Évaluation

- √ Cognitive par QCM
- De la satisfaction des personnes formées

#### **HANDICAP** et PMR

Formation accessible aux publics en situation

de handicap et PMR.

Possibilité d'accueil des personnes souffrant de troubles spécifiques cognitifs (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, dysphasie

Formation assujettie à un règlement intérieur

Règlement intérieur

MAJ 15/03/2025

# PROGRAMME « Comment prendre en charge les DMI en sécurité »

## **Lundi 16 MARS 2026**

#### INTERVENANT

Yoann FAVE, MEM

#### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- Comprendre les principes et les enjeux de la sécurité en IRM
- Comprendre les bases des champs électromagnétiques (CEM) et leur classification
- Être en capacité de reconnaitre les DMI compatibles avec l'appareillage IRM utilisé

9H Accueil des participants

9H15-12h45 (Pause 10H45 11H)

- Echanges autour d'un questionnaire de connaissances et de pratiques
- Définition des DMI, DMI actifs & DMI passifs
- Contre-indications absolues à l'IRM : définition, évolution, études publiées, cas concrets, bonnes pratiques
- Contre-indications relatives à l'IRM : définition, études publiées, bonnes pratiques
- Prise en charge des pacemakers et neurostimulateurs à l'IRM : études publiées, procédure ANSM

#### 12H45-14H Repas libre

14H-17H30 (Pause 16H 16H15)

- IRM post opératoire et DMI : conduite à tenir
- Champ magnétique statique et gradient spatial de champ magnétique : définition et corrélation entre les deux
- FDA, UFI et gradient spatial de champ magnétique : quel est le problème ?
- Forces translationnelles et de "Torque" : définitions, risques pour les DMI



# **Mardi 17 MARS 2026**

#### *INTERVENANTS*

Yoann FAVE, MERM

#### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- Connaitre les adaptations possibles pour prendre en charge en sécurité un patient porteur de DMI
- Connaitre les applications du décret n° 2016-1074 sur la pratique quotidienne

8H30 Accueil des participants

8H45-12H45 (Pause 10H30)

- SAR, B1+rms et les normes internationales : définitions et évolution, particularités constructeurs
- Paramètres modifiant le SAR et le B1+rms et influence sur la qualité image
- Antennes en IRM : influence sur le SAR et risque pour les DMI
- Gradients de champs magnétiques : forces de Lorentz et Laplace, cas de Neumann, effet de Lenz, risques pour les DMI
- Effets indirects en IRM sur les DMI actifs et passifs

12H45-14H Repas libre

14H-16h30 (Pause 15H30 15H45)

- Nomenclature de la compatibilité des DMI en IRM
- Conséquences du décret n° 2016-1074 sur la pratique quotidienne du métier de manipulateur radio à l'IRM
- Evaluation cognitive Enquête de satisfaction
- 16H30 Fin de la formation

